

Avis de constitution

SOCIETE « MAASHAA ALLAH TRANSPORT SERVICE COTE D'IVOIRE »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 2 BONOUMIN, Lot
138, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 17/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAASHAA ALLAH TRANSPORT
SERVICE COTE D'IVOIRE »

Objet : TRANSPORT NATIONAL ET INTERNATIONAL DES
BIENS ET DES PERSONNES
-DISTRIBUTION
-EXPEDITION DE MARCHANDISES SUR LE PLAN
NATIONAL ET INTERNATIONAL
-IMPORT-EXPORT
-FOURNITURES DE BUREAU
-IMMOBILIER
-COMMERCE GENERAL
BTP.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE
TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS
FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE
TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN
LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA
PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE
EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT,
TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES,
INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE
RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'
OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION
OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 2 BONOUMIN, Lot
138, Ilot 10

Dirigeant(s) M BIKIENGA ALIOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02236 du 07/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26992/GTCA/RC/2024 du 07/05/2024

